

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005





Le Mot du Président

Nombreux sont les Français qui souhaitent assurer un confort de vie acceptable à leurs enfants et aux générations futures. Nombreux sont ceux qui ont compris l'urgence de la situation engendrée par le changement climatique en route. Mais combien sont prêts à agir au quotidien ? À transformer leur façon de consommer ? A changer leurs comportements ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons lancé le 24 mai 2005 le Défi pour la Terre avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Cette campagne, largement soutenue par des partenariats médias et des personnalités, a pour objectif de comptabiliser les engagements individuels et collectifs de tous ceux qui ont décidé de passer à l'acte, de réduire leurs dépenses énergétiques pour contribuer à la lutte contre le changement climatique. Lancé pour 3 ans, le Défi pour la Terre comptabilisait fin 2005 plus de 310 000 personnes engagées, soit plus de 150 000 tonnes de CO² potentiellement non émises dans l'atmosphère.

En parallèle de cette grande mobilisation, la Fondation a préparé sa nouvelle campagne sur la mer en prévision de la remise à l'eau de la *Fleur de Lampaul* début 2006. La campagne sur la biodiversité « Sans nature pas de futur », s'est poursuivie, notamment avec le soutien aux associations qui s'occupent de la préservation de la tortue d'Hermann dans le Massif des Maures et, bien sûr, l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

La recherche de nouveaux bureaux pour le siège social de la Fondation a abouti avec l'achat de locaux à Boulogne-Billancourt, pour un déménagement prévu vers le 15 février 2006.

Enfin, les nouveaux statuts de la Fondation ont été approuvés et sont officiels depuis le 6 juillet 2005.

Nicolas Hulot

1. L'EAU

1.1 De SOS Planète Eau à Mer Vivante

L'année 2005 a été consacrée au montage du nouveau programme dédié à la protection du milieu marin. Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'action conduite depuis près de 10 ans par la Fondation pour un plus grand respect de l'eau avec pour ambassadeur *Fleur de Lampaul*. Le programme Mer Vivante va accompagner le retour de la *Fleur* après ses 20 mois de chantier.

Ce programme sera dédié à l'information sur le patrimoine marin exceptionnel de la France, le deuxième au monde avec 11 millions de km², présent dans 8 des 64 grands écosystèmes marins du globe, et qui reste peu connu des Français, et au devoir de mobilisation à engager pour la préservation de la mer et de ses ressources.

Il s'inscrira dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable, de la stratégie nationale pour la biodiversité et de son plan d'action Mer, de la création de l'Agence des aires marines protégées et des parcs naturels marins.

Il comprendra des actions de sensibilisation et une étude scientifique pour accompagner le Conservatoire du Littoral dans sa nouvelle mission : protéger la mer. Il s'agit d'une responsabilité importante pour contribuer à la constitution du réseau français des aires marines protégées, d'abord sur les côtes françaises puis dans les départements d'outre-mer. Cette ambition a besoin d'être soutenue et encouragée. C'est à cette nouvelle cause que la Fondation va apporter son soutien sur la période 2006/2008.

Le lancement du programme Mer vivante s'est effectué à la mise à l'eau de la *Fleur de Lampaul* le 2 février 2006 à Saint-vaast-la-houge (Cotentin).

1.2 *Fleur de Lampaul*

Le chantier de restauration du bateau a été prolongé de plusieurs mois en raison de l'état de la voûte arrière qui a dû être refaite en totalité. La mise à l'eau étant prévue le 2 février 2006, le réarmement a été décalé de quelques mois. Le bateau rejoindra Lorient, son nouveau port d'attache courant mars avant de partir pour la Méditerranée.

Comme il avait été décidé en conseil d'administration, l'Eurl Fleur de Lampaul a été dissoute. La Fondation reprendra en direct la gestion d'armateur du bateau. Trois marins ont été recrutés fin 2005, en renfort du capitaine.

Dès 2006, c'est la communauté d'agglomérations Cap Lorient, qui accueillera la *Fleur* pendant ses périodes d'hivernage.





2. BIODIVERSITÉ

2.1 Campagne « Sans nature pas de futur »

2.1.1 Opération tortue d'Hermann

En 2004, la FNH et l'association Noé Conservation, soutenues par le Groupe Autoroutes du Sud de la France, ont mis en place l'opération tortue d'Hermann visant à stopper le déclin de la seule tortue terrestre française, menacée de disparition. De plus en plus rare, elle ne subsiste que dans le Var et en Corse. Elle est une victime des incendies qui frappent la forêt méditerranéenne, de la fragmentation des milieux, des changements d'usages, d'occupation du sol et de la régénération des milieux.

Conduite en partenariat avec le Conservatoire des études et des écosystèmes de Provence (CEEP) et la Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM), le programme 2005 a été effectué autour de quatre actions principales :

- * une étude en vue d'identifier les derniers noyaux de populations de tortues d'Hermann et de proposer des mesures de maîtrise foncière ou d'usages adaptées (acquisition, convention de gestion, sensibilisation ...) réalisée par le CEEP ;
- * la poursuite du suivi de l'impact des incendies de l'été 2003 par la SOPTOM ;
- * l'information/sensibilisation du public ;
- * la structuration d'un réseau de partenaires locaux aptes à porter durablement la problématique tortue d'Hermann et les actions de préservation engagées. Enfin le travail de mobilisation en vue d'une collaboration entre tous les acteurs concernés s'est poursuivi dans le but de coordonner localement le futur plan national de restauration de l'espèce et l'ensemble des actions de préservation en cours (EPHE, CEEP, SOPTOM, ONF, DIREN PACA, WWF France, FNH...).

L'action foncière a été réalisée aux trois quarts, principalement dans la Plaine des Maures et secondairement dans le Massif des Maures. 9 sites, sur une surface totale étudiée de 2000 ha sur les 3600 ha de sites à forte densité de tortues connus, 366 ha (18%) ont été identifiés comme potentiellement favorables.

Le diagnostic de gestion, les problématiques (gestion pastorale, pare-feux, fermeture du maquis, restauration de zones brûlées...) et le nombre de propriétaires concernés (82), a été réalisé. L'analyse des pratiques pastorales en relation avec la localisation des noyaux de population a été conduite. La maîtrise foncière d'un site nouveau (Site des Pommiers) par le CEEP avec le soutien financier du Groupe ASF et de la FNH est envisagée en 2006.

L'information et la sensibilisation du grand public ont été privilégiées. Une animation sur l'Aire de Vidauban (A8, réseau ESCOTA) a eu lieu le 30 juillet 2005. Elle a accueilli plus de 5 000 personnes (dont 2 500 enfants). Par ailleurs, une campagne radio et presse a relayé les messages.

2.1.2 Campagne de sensibilisation

Les outils de sensibilisation : film (dans une version internationale trilingue) et livrets ont été complétés par la création d'une exposition « Biodiversité & Humanité : nos vies sont liées » sous la responsabilité de l'association Noé Conservation et en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères, de l'Environnement et la Recherche, l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Cette exposition scientifique et culturelle, inaugurée à l'occasion de la conférence internationale « Biodiversité, Science et Gouvernance », qui s'est tenue du 24 au 28 janvier 2005 à l'Unesco, a pour objectif d'interpeller le grand public avec un



message simple et des exemples concrets, sur les biens et services rendus par la biodiversité.

L'exposition est mise à disposition des ambassades de France à l'étranger depuis le printemps 2005. Elle a ainsi été présentée dans plus de 70 pays sur plus de 200 sites. A l'origine destinée à des pays et publics francophones, elle a déjà été traduite en anglais, en espagnol, en portugais et en allemand. Ses présentations ont souvent été enrichies localement par des conférences et.

L'ensemble de l'exposition, ainsi que les textes en espagnol et en anglais, sont disponibles sur le site Internet.

2.2 L'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

2.2.1 Séjours scolaires

De février à octobre 2005, l'École a accueilli 74 classes, soit 1 524 enfants dans le cadre de "Classes de découverte" allant de la maternelle à la 6ème avec une prédominance de cycles 3 et 2 (CE2/CM1/CM2 à 40% – GS/CP/CE1 à 30%) et pour 13,5%, des classes d'enfants en difficulté (SEGPA, aide et soutien) ou en handicap (Centre de rééducation fonctionnelle/UPI/IME/IEM).

La moyenne des séjours de classes est de 4 jours et le nombre de séjours d'une durée de 5 jours a triplé entre 2004 et 2005.

A 70%, ces classes viennent du grand Ouest (Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Finistère, Côtes d'Armor, Seine-Maritime et Sarthe), à 19% d'Ile-de-France et à 11% d'autres régions (Est, Nord et Picardie, Centre, Sud-ouest).

Les cycles séquencés d'activités, à raison de 3 ou 4 séances échelonnées sur l'année, ont été suivis par 16 classes de proximité dont un IME, illustrant plus qu'un doublement de cette prestation.

A noter, une nouveauté en 2005, les ateliers sur les déchets, l'énergie, etc. mis en œuvre par les animateurs de vie citoyenne en concertation avec les animateurs nature, pour la plus grande satisfaction des enseignants.

2.2.2 Séjours de vacances

421 enfants et jeunes (à 85% des 8-12 ans et à 15% des 13-15 ans) ont été accueillis en 2005 en séjours de vacances. 254 enfants inscrits en juillet, 123 enfants au mois d'août et 44 enfants à la Toussaint.

Du 17 au 30 avril, l'École Nicolas Hulot a accueilli les gagnants du concours «Respecter la nature est un jeu d'enfants» mené en partenariat avec Marque Repère, les Centres E.Leclerc et la Fondation Nicolas Hulot fin 2004. Durant des séjours d'une semaine, les enfants, âgés de 8 à 12 ans, ont découvert les animaux du Parc de Branféré et les milieux naturels à proximité, en pratiquant des activités ludiques et sportives.

2.2.3 Séjours en famille

Trois week-ends famille (adultes + enfants) ont été organisés les 7-8 mai, 28-29 mai et 18-19 juin sur le thème de la biodiversité et ont rassemblé 37 participants.

Pour permettre aux enfants et aux familles en difficulté de bénéficier de loisirs éducatifs mis en œuvre par l'École Nicolas Hulot, la FNH crée « Cap nature pour tous », un fonds de solidarité financé en partenariat avec la Fondation Ensemble.

2.2.4 Accueil d'adultes

De mars à décembre 2005, 738 personnes ont été accueillies à l'occasion de rencontres, séminaires ou formations.



3. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Défi pour la Terre, Faisons vite, chaque geste compte !



DEFI POUR LA TERRE

L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont lancé en mai 2005, le Défi pour la Terre. Cette opération de mobilisation nationale vise à rassembler tous les Français autour de la protection de la planète : le Défi incite chacun à s'engager, individuellement ou collectivement, à réduire son impact écologique en accomplissant des gestes simples et concrets au quotidien.

Cette initiative ambitieuse conjugue sensibilisation et mobilisation du grand public sur des thèmes communs à l'ADEME et la Fondation : l'impact de l'homme sur la terre et son rôle dans la préservation de l'environnement et en particulier dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Défi consiste à rassembler le plus grand nombre afin que tous ces engagements s'additionnent et donnent corps à une action collective d'envergure. Pour ce faire, l'appel à la mobilisation doit venir de l'ensemble de la société civile. Nicolas Hulot a ainsi été rejoint par de nombreuses personnalités emblématiques engagées comme Ambassadeurs du Défi pour la Terre.

3.1 Les principales étapes

Mai

Une conférence de presse a été organisée le 24 mai pour le lancement de la campagne.

Cette date marque le début de la campagne media : spots télé sur TF1 et radio sur NRJ, présence hebdomadaire dans les bulletins météo de TF1, affichage sur les réseaux METROBUS et VIACOM, et ouverture du site Internet dédié defipourlaterre.org.

Plusieurs temps forts se sont succédé jusqu'à l'été : relais de Bouygues Telecom à ses clients via un VMS de Nicolas Hulot et la possibilité d'adhérer au Défi grâce à l'envoi d'un SMS gratuit ; pendant la semaine du développement durable : diffusion quotidienne du compteur des engagés lors de la météo de 19h50; distribution de 3 millions d'exemplaires du petit livre vert pour la Terre dans les centres E.Leclerc, etc.



Les entreprises partenaires de la Fondation ont chacune relayé le Défi pour la Terre en mettant à disposition de leurs salariés de l'information sur leur site Intranet, en diffusant les outils du Défi et en développant des actions internes (conférences, expositions, etc.).



© F.Albert

Juin

Les PME ont accueilli le Défi pour la Terre lors de leur congrès annuel Planète PME. Chacun avait la possibilité de s'engager soit sur le site Internet soit grâce à la carte d'engagement.



Juillet - Août

Le Défi pour la Terre s'est poursuivi sur la scène médiatique avec l'affichage JC Decaux (693 faces); une série de 18 programmes courts diffusés les vendredis, samedis et dimanches sur TF1 et Ushuaia TV mettant en avant chacun un geste écocitoyen; reprise des spots audiovisuels et notamment au cinéma grâce au soutien de Mediavision (435 salles); déclinaison presse de l'affichage dans plus de 10 journaux et magazines différents.

Septembre

Les 17 et 18 septembre **l'émission Attention à la marche**, présentée par Jean-Luc Reichmann sur TF1, a porté les couleurs du Défi pour la Terre en présence des Ambassadeurs du Défi : Enzo Enzo, Evelyne Dhéliat, Raphaël Mezrahi et Marc Veyrat ! Différents thèmes ont été abordés comme les déchets ou les transports... Une approche ludique pour réfléchir sur l'impact de nos comportements quotidiens sur la planète.

Octobre

Lancement du **concours scolaire** Chantons le Défi pour la Terre le 3 octobre (clôture le 1er mars 2006), il s'agit pour les classes des écoles primaires de créer et enregistrer une chanson (paroles uniquement ou paroles et musique), ou de réaliser un clip vidéo autour d'une chanson écrite par leur soin. Les créations devant s'inspirer des messages du Défi pour la Terre.

Les deux premières classes primées partiront en séjour à l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (Morbihan), du 19 au 23 juin 2006, et enregistreront leur chanson avec Dominique Dimey ! Pour lancer médiatiquement ce concours, un communiqué de presse spécifique a été envoyé à la presse des 8/12 ans, des bandeaux Internet ont été mis en place pendant un mois sur le site laclasse.fr, et des insertions presse ont été réalisées.

Le Défi pour la Terre a été relayé par le **skipper Nicolas Bunoust lors de la Transat 6.50** en n'utilisant à bord que des énergies renouvelables. Malheureusement, Nicolas Bunoust n'as pas pu finir la course : le mât s'est brisé au niveau du pont. Mais la traversée reste marquée de belles performances !

Novembre

A l'occasion du Congrès et du Salon des Maires de France, l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot se sont adressées aux collectivités en lançant, avec le parrainage de l'Association des Maires de France et en partenariat avec le Groupe Moniteur, **le Défi pour la Terre des Collectivités**.

Il propose aux collectivités de mettre en place des actions originales de sensibilisation des citoyens et de rassembler ainsi le plus grand nombre d'engagés dans le Défi pour la Terre (proportionnellement à leur population).

Lancé à toutes les communes et groupements de communes (France Métropolitaine et DOM-TOM), le concours est ouvert du 25 novembre 2005 au 1er septembre 2006.

Trois lauréats seront sélectionnés par catégorie. Les prix seront remis à l'occasion du Salon des Maires 2006, suite à la réunion d'un jury composé, de l'ADEME et de la Fondation Nicolas Hulot, ainsi que de l'Association des Maires de France et du Groupe Moniteur.

Sortie du **calendrier perpétuel Ushuaia**, réalisé par TF1 en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot. Il permet de découvrir chaque jour une photo d'un milieu naturel exceptionnel accompagnée d'un texte court pour en apprendre un peu plus sur le monde qui nous entoure et sur les écogestes importants pour le préserver.



3.2 Des outils pédagogiques au service de la modification des comportements

Un site Internet dédié relaie toutes les informations relatives au Défi pour la Terre ; outil de référence de l'opération, il permet de découvrir les gestes qui comptent et de s'engager sur leur mise en pratique. Les internautes peuvent également mesurer leur impact sur l'environnement grâce au simulateur CLIMAcT de l'ADEME qui calcule les émissions de CO² en fonction des comportements de chacun en matière d'énergie, de transport, de consommation... et connaître les bénéfices de leurs choix de gestes en termes d'émissions de CO² évitées. Les engagements de chacun sont ainsi comptabilisés. Des versions spéciales sont disponibles pour les enfants.

Des outils imprimés sont également proposés au grand public tels que *Le Petit Livre Vert pour la Terre* diffusé dans les Espaces Info Energie et via d'autres partenaires de la FNH ou de l'ADEME. Il recense une centaine de gestes concrets, présentés par lieux de vie et avec leur bénéfice pour la planète.



Les outils de sensibilisation de l'ADEME, parmi lesquels le CLIMAcT Enfants (co-signé par la FNH) diffusé à grande échelle, notamment avec le ministère de l'éducation nationale, ainsi que le CLIMAcT Adultes, associés aux outils pédagogiques de la FNH

(notamment film et livret découverte) constituent des vecteurs complémentaires d'information et de mobilisation autour du Défi pour la Terre.

Un premier bilan très encourageant (janvier 2006) Depuis le 24 mai, le Défi a rassemblé plus de 300 000 personnes, dont :

- 46 personnalités médiatiques, Ambassadrices du Défi pour la Terre : Isabelle Adjani, Anggun, Charles Berling, Enki Bilal, Calogero, Catherine Chabaud.... etc.
- 850 écoles, dont 600 inscrites au concours Chantons le Défi pour la Terre.
- Près de 40 collectivités territoriales.
- Plus de 50 entreprises.

De nombreux événements sont déjà prévus pour 2006 : lancement du Défi pour la Terre en Belgique ; relais du Défi dans les magasins Nature et Découvertes ; résultats du concours scolaire Chantons le Défi pour la Terre ; 24 mai : mobilisation pour le premier anniversaire du Défi ; novembre : résultat du concours Défi pour la Terre des Collectivités, etc.

Ma Ville ça me regarde

Ma Ville ça me regarde est cette année encore relayée en Belgique. Messenger de cette campagne, un bus à deux étages entièrement aménagé pour accueillir les enfants sillonne le pays, en se rendant au cœur des villes-étapes. Véritable outil de sensibilisation, il s'adresse également au grand public, comme en témoigne le succès des opérations menées en partenariat avec les collectivités locales.

4. CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL



© FNH

Les Aires du Patrimoine communautaires se sont multipliées dans deux régions du Sénégal où elles ont été regroupés en Aire du patrimoine régional : Les Aires du Patrimoine régional du Bandé (Département de Kédougou, Région de Tambacounda) et des Trois Marigots (Delta du fleuve Sénégal, Région de Saint-Louis)

Après un départ particulièrement rapide, la mise en œuvre du programme de l'APR du Bandé a été provisoirement suspendue en raison d'un conflit politique entre le gouvernement et les élus régionaux appartenant à une faction dure de l'opposition. Cependant, une solution devrait intervenir prochainement grâce à la médiation des Bediks, une ethnie minoritaire locale qui a le plus d'intérêt dans la réalisation du projet.

La concrétisation de l'APR des Trois Marigots avait pris un certain retard dû à la complexité sociale dans ce secteur partagé entre des Peuls éleveurs semi-nomades et des Wolofs agriculteurs sédentaires.

La difficulté était d'impliquer les Peuls au caractère très indépendant et dont l'occupation de l'espace territorial est pour le moins dispersée. En effet, les 17 villages inclus dans le périmètre de l'APR comptent pas moins de 95 hameaux parfois distants les uns des autres de plusieurs kilomètres. Cependant tous, sans exception, ont été visités et la pleine adhésion au projet de l'ensemble de la population a conduit l'Agence régionale de Développement de l'intégrer au programme de la Région avec l'appui du Président du Conseil régional. Ainsi, pourra-t-il bénéficier de financements des acteurs du développement qui interviennent dans le delta, notamment ceux du programme de la Banque mondiale pour lequel la Fondation avait réalisé une expertise en 2002 et 2003. L'Espace naturel communautaire Kër Cupaam y est déjà inclus et les Trois Marigots en sont considérés comme le prolongement.



© FNH

5. SOUTIEN AUX ACTEURS DE TERRAIN

5.1 Les Bourses



Suite à l'inscription (au plus tard le 31 mars ou le 31 octobre), les projets sont étudiés et préparés en vue du jury des Bourses. Le jury se réunit 2 fois par an, et sélectionne les dossiers correspondant aux objectifs de la Fondation.

Les projets « lauréats » reçoivent leur bourse en 2 ou 3 fois selon si le montant attribué est inférieur ou supérieur à 3 000 euros.

Au cours de l'année 2005, 409 demandes de Bourses sont parvenues à la Fondation, c'est 143 de plus qu'en 2004 soit une augmentation de 50%. Deux sessions de Bourses ont eu lieu en 2005, 160 projets recevables ont été inscrits lors de la première session, 19 projets ont été retenus et soutenus à hauteur de 76 500 euros. La deuxième session a rassemblé 249 inscriptions, 19 projets ont été soutenus pour un total de 83 850 euros.

Quatre Bourses exceptionnelles ont été attribuées. Une de 10 000 euros à l'Office Pour les Insectes et leur Environnement pour le Festival International du Film de l'Insecte 2005. La seconde de 5 000 euros à l'association Wuyanga pour leur soutien aux populations indigènes du Mato Grosso. La troisième, de 10 000 euros à l'Institut Jane Goodall France pour ses actions de protection et de recherche sur les grands singes en Ouganda. Enfin, une bourse de 5 000 euros, à Jacques Ivanoff du CNRS, en complément de l'aide déjà attribuée en 2004 pour son travail sur la sauvegarde du peuple Moken en Asie suite au Tsunami.

5.2 Les Coups de Pouce



Les Coups de Pouce sont des aides financières de 300 à 500 euros à destination des projets en faveur de l'éducation à l'environnement qui se déroulent sur le territoire français. Le jury se réunit tous les deux mois.

Depuis leur remise en place les Coups de Pouce connaissent un succès grandissant avec un nombre de dossiers ayant plus que doublé entre 2004 et 2005, passant de 88 à 215.

69% étaient recevables et 27% ont été acceptés, 4% des dossiers ont été réorientés vers les Bourses et les Coups de Cœur. 43% des dossiers proviennent d'associations. Les lauréats sont à 36% des associations, à 59% des scolaires.

Les dossiers viennent de 21 régions françaises (l'Alsace est la seule région non représentée).

5.3 Les Coups de Cœur



Les Coups de Cœur sont des soutiens moraux à destination de projets ponctuels en faveur de l'environnement et qui se déroulent sur le territoire français. Ils reçoivent l'autorisation d'apposer sur leurs documents et supports de communication la mention « avec le soutien de la Fondation Nicolas Hulot ».

Le jury s'est réuni 12 fois pour examiner 200 dossiers (contre 109 en 2004), dont 68 ont été retenus. Pour 53% des lauréats il s'agit de projets associatifs. Les thématiques principales ont été le Développement durable et l'Ecocitoyenneté.



6. PARTICIPATION AU DÉBAT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1 Conférences, séminaires

Au cours de l'année, Nicolas Hulot a participé à de nombreuses manifestations publiques. Il en a été de même pour certains membres du Comité de Veille Ecologique et de l'équipe FNH. Les principales interventions sont présentées ci-après.

Janvier

Conférence internationale « Biodiversité, Science et Gouvernance » et inauguration de l'exposition « Biodiversité & Humanité : nos vies sont liées », Unesco, Paris, 24-28 janvier.

Nicolas Hulot est intervenu lors de la séance inaugurale en plénière.

Février

Conférence organisée à l'occasion des 10 ans du CHEE (Collège des Hautes Etudes en Environnement), 16 février, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Nicolas Hulot est intervenu comme « grand témoin ».

Avril

A l'occasion de la remise du prix Edouard Bonnefous de l'Académie des Sciences morales et politiques, Nicolas Hulot s'est exprimé le 4 avril devant les académiciens à l'Institut de France.

Mai

Sur invitation du président de l'Assemblée nationale, Nicolas Hulot a présenté sa vision de société aux députés et débattus avec eux le 11 mai.

Juillet

Planet'ere 3, Forum francophone de l'éducation à l'environnement qui s'est tenu au Burkina Faso du 22 au 26 juillet à Ouagadougou pour bâtir une stratégie de la décennie 2005-2014 en matière d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD). Noé Conservation a présenté l'exposition commune « Biodiversité et Humanité ».

Novembre

Nicolas Hulot est intervenu aux côtés de Pierre Rabhi à l'occasion de la première Université de la Terre organisée à l'Unesco le 19 novembre.

La FNH était présente à la Onzième réunion de l'Organe subsidiaire de la convention de la diversité Biologique chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques (Montréal, 28 novembre – 2 décembre).

Décembre

La FNH a participé au congrès annuel du Comité français de l'UICN, Paris, 14 décembre.

6.2 Commissions, groupes de travail

La FNH est régulièrement sollicitée pour participer, aux côtés d'autres ONG et acteurs de la société, à des réflexions sur l'environnement.

Participation aux travaux de l'UICN sur les projets de plans d'action de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité sur la mer et sur l'International.

Co-organisation de la visite à Paris du Secrétaire exécutif de la convention sur la diversité biologique auprès des autorités françaises (14-15 novembre).

Participation aux travaux de réflexion sur la création de l'Alliance pour la Planète (regroupement d'ONG françaises).

Membre des consultants extérieurs de la Mission effet de serre de l'Assemblée nationale.

ONG consultée pour la préparation du G8 de juillet.



7. COMMUNICATION

La Fondation est membre de divers organismes et participe à leurs travaux : Conseil national du développement durable (CNDD) ; Comité français pour l'UICN (la FNH est vice-présidente du Comité et présidente de la commission éducation et communication) ; Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD).

Par ailleurs, la FNH est ONG consultative auprès du Conseil économique et social de l'ONU ; en 2005 elle a obtenu le même statut auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Enfin, elle est membre du Comité 21 et de l'association Admical.

6.3 Comité de Veille Ecologique

Au cours de sa réunion de janvier 2005, il a été proposé une réforme du CVE afin d'en optimiser le fonctionnement compte tenu de l'augmentation du nombre de ses membres et des réunions prévues. La nouvelle organisation a pris effet à l'occasion d'un séminaire de deux jours organisé à Paris en juin 2005.

Il a été décidé de créer dans le CVE deux instances particulières ; le Comité permanent, composé de 4 personnes, qui fait le lien entre l'ensemble du CVE, l'équipe de la Fondation et Nicolas Hulot ; un Conseil scientifique, composé des chercheurs en activité.

Le Comité permanent se réunit une fois par mois, rythme adopté pour les réunions du CVE dès septembre 2005. Le Conseil scientifique se réunit sur consultation spécifique. Fin 2005, le CVE se composait de 29 personnalités.

7.1 Site Internet

L'activité Internet a été centrée, en collaboration avec l'ADEME, sur le Défi pour la Terre, avec la création d'un site dédié ouvert le 24 mai 2005 www.defipourlaterre.org.

Le site de la Fondation accompagne le Défi pour la Terre, avec :

- la mise en avant du compteur, des outils et des événements du Défi ;
- la création d'un dossier thématique sur le changement climatique ;
- le développement et la mise en avant de la rubrique *Un geste pour la planète* ;
- la mise en avant de tout autre contenu pouvant être lié au Défi et à la thématique du changement climatique (bibliographie, liens utiles...).

Les chiffres

Visites

9000 par jour (4500 en 2004)

www.fnh.org : 5 000 par jour et plus de 13 000 pages consultées.

www.defipourlaterre.org : 4 000 visites par jour et près de 20 000 pages consultées.

Forum

7 chambres de discussion en cours : 7 135 messages sur l'année (4000 en 2004).

29/09/2005 : ouverture de la chambre Emploi – Bénévolat – Formation (suite à la fermeture du site Emploi-nature).

Liste de diffusion

4000 inscrits (1400 en 2004).

Newsletter Ecole Nicolas Hulot

2700 abonnés (2035 en 2004).



8. PUBLICATIONS

7.2 Retombées presse

L'année 2005 a été particulièrement riche et active pour la Fondation qui obtient 2054 retombées presse, toutes activités confondues (ces chiffres ne tiennent pas compte des articles sur Nicolas Hulot) : campagnes, livres, activités de la Fondation en tant qu'ONG environnementale, Coup de Pouce/Bourse ... Il s'agit du meilleur résultat depuis sa création en 1990. Le Défi pour la Terre a largement contribué à ce succès. Il a remporté tous les suffrages auprès de la presse avec 1119 articles et reportages audiovisuels, tous de grande qualité. Les nombreuses démarches spontanées des médias, offrant des espaces et du rédactionnel gracieux (RMC, Europe 1, Télé Star, la PQR, Femme Actuelle...) démontrent également cet engouement pour un sujet qui touche et intéresse leurs lecteurs et auditeurs.

La Fondation est également de plus en plus présente dans la presse. Elle apparaît au côté des grandes ONG et s'inscrit progressivement comme un acteur incontournable du combat environnemental. Enfin, l'équipe de la Fondation est de plus en plus sollicitée par les grands médias : Europe 1, France Inter, La Croix, France 5...

Contrairement à l'an dernier, nous avons en plus les retombées audiovisuelles que nous ne pouvions pas quantifier l'an dernier, celles-ci représentent environ 400 retombées.

Retombées presse en chiffre

Défi pour la Terre : 1 119
Sans nature pas de futur : 38
Ecole Nicolas Hulot : 135
Programme eau : 4
Ma ville ça me regarde (Belgique) : 11
Mention de la Fondation Nicolas Hulot : Coup de Pouce, Bourse.... mais aussi en tant qu'ONG active et reconnue sur la scène environnementale française : 591
Les livres : 107 (57 pour la *Terre en Partage*, 6 pour l'*Ecoguide*, 44 pour le *Petit Larousse*)
Le CVE : 40
Les partenaires de la Fondation : 9

La Terre, une Planète vivante (juin 2005) – Petit Larousse 2005

Un cahier illustré de 32 pages couleurs a été réalisé en partenariat avec les Editions Larousse pour appréhender l'histoire de la Terre, les menaces qui la fragilisent et les actions permettant d'inverser le processus. Ce cahier a été encarté dans *Le Petit Larousse Illustré* édition 2006 tiré à plus d'un million d'exemplaires.

Calendrier perpétuel Ushuaïa (octobre 2005)

En partenariat avec TF1 Publishing, contribution éditoriale de la Fondation pour introduire 365 gestes, infos ou citations pour mieux comprendre et respecter la nature.



La Terre en partage. Eloge de la biodiversité, aux Editions de La Martinière (octobre 2005)

Ce beau livre de 384 pages, écrit par la Fondation, aborde 8 écosystèmes dans leur spécificité, détaillant les espèces qui les composent et la place que l'Homme y occupe : océans, déserts, milieux ouverts, pôles, milieux humides, montagnes, forêts et milieux urbains. Il est illustré par 250 photographies en couleur prises par les plus grands photographes mondiaux également soucieux des menaces qui pèsent sur la planète dont Olivier Grunewald, Philippe Bourseiller, Art Wolfe ou encore des photographes de la BBC Worldlife, de l'agence Minden...



Labellisation de *Planète Mers* - Voyages au cœur de la diversité marine, par Laurent Ballesta et Pierre Descamps, aux Editions Michel Lafon.

A travers des textes limpides et plus de 400 photographies exceptionnelles, les scientifiques Laurent Ballesta et Pierre Descamp nous font découvrir toute la magie des océans.



9. DÉVELOPPEMENT

La politique partenariale arrêtée courant 2004 qui établissait quatre niveaux de partenariat (fondateur, programme, Collège des partenaires PME et opérationnel) a porté ses fruits en 2005, première année pleine. Elle a notamment favorisé une réelle diversification des entreprises partenaires, tant en termes de secteurs d'activité, de tailles d'entreprise et d'implantation géographiques.

9.1 Partenaires Fondateurs

En 2005, les partenaires fondateurs sont restés les mêmes. Trois conventions parvenues à terme ont été renouvelées : Edf, L'Oreal et TF1. La quatrième, liant Marque Repère et la Fondation, parviendra à son terme fin mai 2006.

9.2 Partenaires « Programme »

Biodiversité :

2005 était la deuxième année de la convention en cours avec ASF. Les effets médiatiques et les outils de communication de la campagne « Sans nature pas de futur » ayant porté sur 2004, aucune nouvelle entreprise ne s'est sérieusement intéressée à ce programme.

Changement climatique :

la convention signée avec Bouygues Telecom fin 2004 est entrée en vigueur au 1er janvier 2005. Une autre entreprise a souhaité soutenir le Défi pour la Terre : Valorplast, société anonyme à but non lucratif de 20 salariés, spécialisée dans la collecte auprès des collectivités locales des bouteilles plastiques en vue de leur recyclage.

Ces deux entreprises se sont pleinement approprié le Défi, pour une mobilisation interne de leurs collaborateurs et pour en diffuser le message aussi largement que possible à l'extérieur.

Eau :

La perspective d'un nouveau programme Eau (2006-2008) accompagnant la remise à l'eau de la *Fleur de Lampaul* a retenu l'intérêt de deux entreprises en 2005. En devenant partenaire courant 2005, le groupe IP Telecoms (250 salariés) basé dans le Choletais et spécialisé dans la maintenance et la distribution de systèmes de téléphonie, a contribué à la restauration du voilier de la Fondation. La Société Générale a également choisi en 2005 de soutenir ce nouveau programme à compter du 1er janvier 2006.

9.3 Collège des Partenaires PME

La création au 1er janvier 2005 de ce niveau de partenariat visait à offrir à des entreprises de taille plus modeste (moins de 500 salariés), la possibilité de devenir partenaires de la Fondation. En 2005, ce collège n'a compté qu'un unique membre : l'entreprise DAW France (100 salariés), filiale d'un groupe allemand, spécialisée dans la peinture. Deux entreprises ont par ailleurs signé en 2005 une convention prenant effet au 1er janvier 2006 : Cheminées Seguin Duteriez (90 salariés), entreprise basée dans le département du Puy-de-Dôme et Culture Vélo (10 salariés), réseau de magasins de cycles, dont le siège est dans le Gers.



9.4 Partenaires Opérationnels

Ce nouveau niveau de partenariat a permis à deux entités de nouer un partenariat ponctuel autour d'une opération d'un programme. En 2005, année de lancement du Défi pour la Terre, la Caisse des Dépôts et le réseau des pharmaciens Giphar ont soutenu une opération : « Chantons le Défi pour la Terre », pour le premier ; distribution de 200 000 outils du Défi pour le second.

DONS ET LEGS

Nous constatons une augmentation de 70% en valeur et 32,5% en volume.

C'est le mois de décembre qui reçoit le plus de dons, soit 37% des dons annuels. Cet afflux s'explique notamment par le mailing envoyé aux donateurs et aux engagés du Défi par e-mail ou par courrier début décembre.

En janvier, un questionnaire a été envoyé par e-mail aux donateurs afin de mieux cerner leur sensibilité par rapport à l'environnement, leurs attentes par rapport à la Fondation et enfin de mieux les connaître.

La protection de l'environnement apparaît pour plus de la moitié comme une préoccupation depuis toujours et pourtant 88% d'entre eux soutiennent la Fondation depuis moins de 2 ans.

73% d'entre eux désirent une lettre d'information sur les actions de la Fondation. Cette lettre a été mise en place dès le début d'année 2006, le premier retour en est d'ailleurs très positif.

Prix et distinctions

Avril

La Fondation Nicolas Hulot reçoit le prix Edouard Bonnefous à l'Institut de France pour récompenser son travail en faveur de l'homme et de son environnement.

La campagne « Sans nature pas de futur », réalisée par l'agence CLM BBDO pour la Fondation Nicolas Hulot, a reçu le prix Grandes Causes décerné par l'association pour la Promotion de la Presse Magazine, le 25 avril.

Juin

L'agence CLM BBDO a reçu le prix coups de cœur décerné par les professionnels de la communication en récompense de la qualité de ses relations presse pour la Fondation Nicolas Hulot.

Décembre

La Fondation reçoit le prix Charte Bleue 2005 décerné par les Armateurs de France pour l'ensemble des actions qu'elle a conduites en faveur de la protection de la mer et du littoral. En effet, depuis 1997, la Fondation a créé et développé trois campagnes successives au profit de la sensibilisation à la protection de l'eau.

10. LIGNES D' ACTIONS 2006

Le début de l'année 2006 verra deux grands chantiers aboutir : d'une part la mise à l'eau de la *Fleur de Lampaul* et le lancement du nouveau programme sur les océans (Mer Vivante) et, d'autre part, le déménagement de la Fondation dans son nouveau siège social.

L'année sera par ailleurs rythmée par les différentes opérations organisées dans le cadre du Défi pour la Terre dont le bilan de la première année et celles du programme Mer Vivante en Méditerranée.



Compte d'emplois et ressources en milliers d'Euros pour 2005 (En K€)

EMPLOIS	
École Nicolas Hulot à Branféré	148
Sans Nature pas de futur	260
Développement durable et francophonie	217
Veille écologique, développement	269
Soutiens à l'action	307
Défi pour la terre	1542
Gestion et diffusion des produits	32
<i>Fleur de Lampaul</i> - Mer vivante	399
Outils d'information, mise en valeur des actions	309
Collecte de dons	18
Nouveau Siège Social	309
Charges exceptionnelles sur opération en capital	2092
Résultat de l'exercice	558
TOTAL DES EMPLOIS	6460

RESSOURCES	
Legs, dons	272
Mécénat, partenariat, subventions	3910
Ventes et ressources propres	99
Produits exceptionnels sur opération en capital	2179
TOTAL DES RESSOURCES	6460

Compte de campagne de l'appel à la générosité publique en milliers d'Euros pour 2005 (En K€)

EMPLOIS	
Dépenses pour la collecte	18
Affectation des dons	
Fonds dédiés au Défi pour la terre	15
Dons affectés à l'Écocitoyenneté (défi)	17
Dons affectés à l'École Nicolas Hulot	10
Autres actions éducatives	170
TOTAL DES EMPLOIS	230

RESSOURCES	
Dons non affectés	153
Legs	35
Dons affectés à l'École Nicolas Hulot	10
Dons affectés à l'Écocitoyenneté (défi)	17
Report des fonds dédiés en 2004	15
TOTAL DES RESSOURCES	230

Bilan en milliers d'Euros pour 2005 (En K€)

ACTIF NET	
Actif immobilisé	3606
Actif circulant	2120
TOTAL DES EMPLOIS	5726

PASSIF	
Fonds associatif	2207
Réserves d'intervention cumulées	1484
Subventions d'investissement	505
Résultat exercice	558
Dettes et provisions	972
TOTAL DES RESSOURCES	5726